



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation du programme
Sciences de la nature (200.B0)
Conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)
du Cégep de Saint-Félicien**

Janvier 2017

Québec, le 14 février 2017

Monsieur Gilles Lapointe
Directeur général
Cégep de Saint-Félicien
1105, boulevard Hamel, C.P. 7300
Saint-Félicien (Québec) G8K2R8

Objet : Deuxième suivi au rapport d'évaluation du programme *Sciences de la nature* (200.B0) conduisant au diplôme d'études collégial

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 19 janvier 2017, du suivi apporté par le Cégep de Saint-Félicien à une recommandation formulée dans le cadre de l'opération d'évaluation du programme *Sciences de la nature*.

En 2007, dans son rapport d'évaluation du programme *Sciences de la nature*, la Commission recommandait au Collège de s'assurer, comme le prévoit déjà sa Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP), d'inclure la composante de la formation générale à ses prochaines évaluations de programme. Dans le cadre d'un premier suivi (décembre 2014), le Collège avait transmis une copie de la plus récente production de ses tableaux de bord annuels. Il avait joint à ceux-ci une copie des questionnaires développés dans le but d'ajouter à ces tableaux de bord des informations qualitatives couvrant l'ensemble des composantes de chacun des programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Les résultats obtenus à la suite de la passation de ces nouveaux outils à la session d'hiver 2013 avaient également été acheminés. La Commission reconnaissait le travail effectué, toutefois, comme le Collège n'avait pas transmis les résultats d'une évaluation de programme tenant compte des modifications apportées à ses outils de collecte de données, elle ne pouvait constater si la formation générale était désormais prise en compte dans une évaluation de programme.

Dans le cadre du présent suivi, le Collège a fait parvenir une version annotée du rapport d'évaluation du programme *Techniques de santé animale* (145.A0) permettant au lecteur de repérer les parties du rapport où la formation générale est considérée. Il a également transmis une copie du plan d'action découlant de cette évaluation qui met en relief les actions qui concernent la formation générale. La Commission estime que les suites apportées par le Cégep de Saint-Félicien sont satisfaisantes et lève donc la recommandation.

Veuillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Céline Durand

c. c. M^{me} Sylvie Prescott, directrice des études